

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 367

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 27

À l'alinéa 15, substituer au mot :

« comprend »

le mot :

« définit »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.